

**TRANSPORT COLLECTIF INTERMUNICIPAL
AJOUT DE SERVICES DÈS CET AUTOMNE**

Le succès que connaît le Transport collectif intermunicipal Laurentides se confirme de jour en jour. Depuis le 8 septembre, des circuits en soirée sont ajoutés entre Saint-Jérôme et Mont-Tremblant permettant ainsi d'augmenter la fréquence de services et les correspondances possibles avec les différents services de transport en commun dont le train de banlieue à partir de la gare intermodale de Saint-Jérôme.

En plus de l'axe nord-sud desservant les municipalités situées le long de la route 117, les citoyens de la région peuvent aussi compter sur les services de 3 taxi-bus. Au service déjà existant entre La Conception/Labelle et Mont-Tremblant, s'ajoutent 2 nouveaux circuits qui permettent de relier Mont-Tremblant à Amherst/Brébeuf et Montcalm/Arundel/Huberdeau en début et en fin de journée. Il est très important de faire sa réservation 24 heures à l'avance pour ce service.

Le tarif régulier pour un passage unique est de 5\$, le carnet de 10 billets revient à 27.50\$ (2.75\$ le billet) ou vous pouvez vous procurer une carte mensuelle au coût de 80\$. Pour connaître tous les circuits offerts par le Transport collectif intermunicipal et les points de vente, visitez le site www.tcil.qc.ca ou contactez le 1-800-717-9737 pour plus d'informations.

N'oubliez pas que le 22 septembre est la journée « En ville, sans ma voiture » L'Accès au transport sera gratuit cette journée-là

**À NOTER LES GROS REBUS LE 29
SEPTEMBRE PROCHAIN
PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE
À LA FAÇON DONT VOUS PLACEZ VOS
BACS POUR FACILITER LA CUEILLETTE**

**Prochaine assemblée régulière du conseil,
le 6 octobre prochain à 20 h
Louise David pour le conseil municipal**

ENCOURAGEONS NOS COMMERÇANTS LOCAUX

Bibliothèque de La Minerve
Horaire d'hiver du 2 septembre au
24 juin 2009
Mardi 13 h à 17h
Vendredi 13h à 18h
Samedi 11h à 14h et
Scrabble le mardi 13h
Internet aux heures d'ouverture de la
biblio.
Information : 819-274-2313

Bulletin municipal

Site Internet : www.municipalite.laminerve.qc.ca

Courriel : bureau@municipalite.laminerve.qc.ca

Tél.:819-274-2364 fax:819-274-2031

Assemblée spéciale du 28 août et assemblée régulière du 1 septembre 2008

Volume 19 numéro 9

ADMINISTRATION

Madame Suzanne Sauriol est nommée à titre de directrice générale et secrétaire trésorière par intérim en l'absence du directeur général et secrétaire trésorier avec plein pouvoir, charge et responsabilité et ce, aux conditions accordées au directeur général et secrétaire trésorier. De plus, madame Sauriol est autorisée à signer tous les documents pertinents au fonctionnement de la Municipalité.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

- ❖ Puisqu'il est nécessaire de renouveler l'équipement pour le Service d'Incendie, l'achat d'habits de forêt, lampes de casque, turbide de lance, bottes, tank, bunker et sacs à boyaux , au montant n'excédant pas 7 600 \$ est accepté.
- ❖ La semaine de prévention des incendies 2008 sera du 5 au 11 octobre prochain, sous le thème « Le feu brûle des vies » . Cette année le message sera « Le feu ne dort jamais » afin d'inciter les gens à adopter des comportements plus sécuritaires lors d'activités quotidiennes et risque élevé d'incendie, comme l'utilisation imprudente ou négligente d'articles pour fumeurs et de chandelles.

TRANSPORT

Résultat des soumissions pour le Sel de déglçage 2008 :

Mines Seleine : 94.29\$ /tm
Sifto Canada : 105.00\$ /tm
Sel Warwick : 112.75\$ /tm
Location Jean Miller : 84.50\$ /tm

La soumission de Location Miller est acceptée étant le plus bas soumissionnaire.

Résultat des soumissions pour le sable 2008 :

ABC Rive Nord inc. 13.50\$ /sable et 8.75\$ /transport
Les Agrégats Labelle 4.15\$/ sable et 4.75\$ / transport

La soumission de Agrégats Labelle est acceptée étant le plus bas soumissionnaire.

Résultat des soumissions pour les Pneus 2008 :

Pneus Bélisle Mont-Laurier :11237.92\$/ plus taxes
Sarrazin Pneus mécanique : 7968.00\$/ plus taxes

La soumission de Sarrazin Pneus est acceptée étant le plus bas soumissionnaire.

AVIS DE MOTION

Le maire M.Serge Jetté, donne avis de motion, qu'il sera présenté lors d'une prochaine assemblée, un règlement modifiant le règlement numéro 496, portant sur les achats et délégation de pouvoir de dépenser à certains fonctionnaires.

URBANISME

Demande à la Commission de la protection du territoire agricole pour monsieur Louis-Georges Bélanger pour exclure les parties de lots P-20A , P21-A et P21 de la zone Agroforestière (AF-30) considérant que le territoire concerné n'a jamais été utilisé comme terrain agricole.

DIVERS

Lancement du livre « MON PÈRE ET MOI » Publié par Émile Valiquette, écrit par Jasmine Valiquette et Annie Leduc, dimanche, le 28 septembre 2008 à 13 h 30 à la bibliothèque municipale de Labelle au 7393, boul. Curé Labelle.

Dossier Gilbert Forget;

Les parties sont heureuses d'annoncer que les litiges entre elles ont été réglés hors cour à la satisfaction des deux parties. Signé par Gilbert Forget et la Municipalité de La Minerve.

Éducation des adultes

Le Centre l'Impact de Rivière-Rouge

1355, l'Annonciation sud, Rivière-Rouge 819-275-7880 – Marie Chouinard

Formation générale (Français – Mathématiques – Anglais – Sciences – Histoire)

Obtenir DES, compléter des préalables pour le CEGEP ou un DEP.

CONFÉRENCE CUISINER SANTÉ

DATE :MERCREDI LE 24 SEPTEMBRE 2008

HEURE : 9 h 30

LIEU : CENTRE COMMUNAUTAIRE 91, CHEMIN DES FONDATEURS

CONFÉRENCIÈRE : NUTRITIONNISTE DIÉTÉTISTE

BIENVENUE À TOUS ET AU PLAISIR DE VOUS RENCONTRER !

N.B. SI VOUS VOULEZ DÎNER SUR PLACE, APPORTEZ VOTRE LUNCH.

POSSIBILITÉ D'ACTIVITÉS SOCIALES EN APRÈS-MIDI.

C'EST GRATUIT ET NOUS INVITONS LES FEMMES ET LES HOMMES.

LES PERMIS DE BRÛLAGE: UN OUTIL POUR LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité de La Minerve exige un permis de brûlage; ceux-ci aident la municipalité locale à exercer un contrôle sur les brûlages domestiques.

Ils permettent aussi de réduire les risques de propagation à la forêt et aux propriétés avoisinantes, tout en contribuant à alléger le travail des pompiers municipaux.

Il est à noter que les permis sont en vigueur jusqu'au 30 novembre 2008.

Merci et avant d'allumer pensez-y.

COMITÉ DE NOËL

NOËL ARRIVE BIENTÔT....SI VOUS AVEZ DES ENFANTS DE 0 À 5 ANS, N'OUBLIEZ PAS DE LES INSCRIRE SUR NOTRE LISTE DE NOËL. APPELEZ-MOI AU 819-274-1207, MARTINE GIROUX.

LES PERSONNES DÉSIREUSES DE SUIVRE UN COURS INFORMATIQUE (INTERNET DÉBUTANT) SONT PRIÉES DE DONNER LEUR NOM À NOTRE BUREAU MUNICIPAL AU 819-274-2364 POSTE 21

RAPPEL AMICAL À TOUS

Selon l'article 6.1 du règlement 348, il est strictement interdit de faire usage d'une arme à feu ou d'une arme à air comprimé à moins de 150 mètres de toute maison, bâtiment ou édifice.

Et aussi le règlement 454 selon lequel il est interdit de nourrir les cerfs à une distance minimale de 150 mètres de tous les lacs, des puits de surface et des chemins verbalisés, des poursuites pénales seront prises contre tous contrevenants.

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.
This page will not be added after purchasing Win2PDF.